



LA MUNICIPALITÉ ET LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

ont le pénible devoir d'annoncer
le décès de

**Monsieur
Richard SALVI**

frère de Monsieur Pierre **Salvi**,
syndic honoraire.

Ils présentent à toute sa famille
leurs plus sincères condoléances.

Pour les obsèques, prière de se
référer à l'avis de la famille.